

Les jurys de la communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2018-2019/2
Titre	CESS technique de transition
Matières	Les matières de l'option de base groupée (OBG) de sciences appliquées

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Attention !

Ces consignes concernent uniquement le programme de **sciences appliquées** de la grille de l'option de base groupée sciences appliquées (technique de transition). Elles ne dispensent pas de l'**examen obligatoire** de sciences de base.

L'épreuve sciences appliquées est fixée dans le cadre des sciences générales.

Elle aura donc lieu à une date différente de l'examen de sciences de base, commun à tous les candidats inscrits en technique de transition.

●●● Identification des matières

Les matières sont au nombre de trois :

- Biologie appliquée et laboratoire ;
- Chimie appliquée et laboratoire ;
- Physique appliquée et laboratoire.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études secondaires supérieures (technique de transition).

●●● Programme de l'OBG

Cette OBG se base sur les programmes 124/2001/240 ; 126/2001/240 ; 438/2012/248A

II. Les matières

●●● Programme

- **Biologie appliquée et laboratoire** : 124/2001/240 (dans le cadre des sciences générales)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/124-2001-240.pdf>

- **Chimie appliquée et laboratoire**: 126/2001/240 (dans le cadre des sciences générales)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/126-2001-240.pdf>

Note : Le programme de chimie pour sciences appliquées, dans le cadre des sciences générales, se trouve après les 47 pages du programme de chimie (sciences de base)

- **Physique appliquée et laboratoire** : 438/2012/248A

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/438-2012-248A.pdf>

III. Organisation des examens

●●● Type d'examen

Les examens de chimie appliquée et laboratoire, biologie appliquée et laboratoire et physique appliquée et laboratoire faisant partie de cette OBG se déroulent le même jour et sont regroupés en un seul examen oral. Le candidat tire au sort une question portant sur ces matières qu'il prépare ensuite par écrit pendant une heure. Il est alors interrogé oralement sur une quarantaine de minutes environ. Le candidat ne devra pas réaliser d'expériences de laboratoire mais est susceptible d'expliquer un mode opératoire (démarche expérimentale).

●●● Matériel autorisé

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), stylos, effaceur, Tipp-ex, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : Feuilles de brouillon, GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire

IV. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Chaque matière de l'OBG sciences appliquées est notée sur 20.

●●● Dispense

Pour chaque matière, pour être dispensé, il faut :

- Obtenir une note minimum de 10/20